

# La RSE dans les territoires

Résultats clés de l'enquête

auprès des candidats aux élections régionales 2010

« Pour des entreprises responsables et un développement économique durable sur notre région »

La RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises)  
est un enjeu du développement durable.

- **Mode d'interrogation**

Enquête envoyée par courrier et par mail auprès d'un échantillon de 278 candidats aux élections régionales (têtes de liste régionales et départementales)

- **Dates de terrain**

Du 15 janvier au 5 mars 2010

- **Retours**

30 candidats de 14 régions

## La RSE est reconnue comme enjeu crucial

**100% des candidats interrogés sont d'accord pour dire que :**

- **la RSE est un enjeu central de l'entreprise,**
- **la RSE est un facteur de création de valeurs pour le tissu économique,**
- **les PME ont intérêt à s'investir dans des démarches de RSE.**

## La RSE est reconnue comme enjeu crucial (2)

### La valeur créée se décline sur l'ensemble des volets du DD, selon les candidats

- **Valeur économique**

« la RSE est une démarche valorisable auprès des clients, facteur de différenciation face à la concurrence et facteur de valeur ajoutée » ; « croissance du nombre d'emplois » ; « nouveaux emplois, nouveaux marchés, nouvelles marges » ; « croissance » ; « favoriser l'innovation »

- **Valeurs humaines et sociales**

« permettre le développement humain des salariés et collaborateurs » ; « épanouissement » ; « bien-être au travail » ; « créateur de richesse et de lien social » ; « qualité de vie des salariés »

- **Valeurs environnementales**

« respect de l'environnement » ;

- **Meilleure gouvernance interne**

« permettre des collaborations fructueuses basées sur le partenariat » ; « meilleure mobilisation des salariés autour d'un projet d'entreprise » ; « meilleure démocratie au sein de l'entreprise ».

**Seuls deux candidats ont identifié l'enjeu capital d'articuler toutes ces dimensions dans une idée de globalité (performance globale)**

« La valeur sociétale, plus globale, permet ainsi d'intégrer ces paramètres » (A. Dolium et P. Meirieu)

## **Les engagements des candidats sur les enjeux relatifs à la RSE se déclinent sur plusieurs dimensions :**

- l'exemplarité que la région doit incarner pour impulser la dynamique auprès des autres acteurs du territoire, et notamment les entreprises,
- les aides financières de la part de la région, distribuées sur le principe d'une conditionnalité,
- une labellisation à l'initiative de la région,
- le renforcement de la sensibilisation et de la pédagogie autour de ces enjeux,
- le soutien à l'économie sociale et solidaire,
- l'instauration de clauses de RSE dans les marchés publics,
- le renforcement des synergies et coopérations autour des enjeux de DD.

## Les engagements des candidats (2)

### PARTI SOCIALISTE

**A. ROUSSET** : « La Région Aquitaine est la première Région Française à s'être dotée d'un rapport de Développement Durable, présentant les engagements pris et les actions effectives. Par ailleurs, la Région peut développer un système incitatif pour encourager et appuyer les entreprises qu'elle aide financièrement, à mettre en place un projet de RSE et à les accompagner (chèques conseils) dans la démarche. L'objectif étant de tendre vers un système de conditionnalité. L'emploi étant la priorité de la Région, nous souhaitons imposer le remboursement des aides si une entreprise licencie alors qu'elle réalise des profits. La Région initie des synergies pour des entreprises au sein de leur territoire en en proposant une mutualisation de moyens. L'étude de l'intégration des paramètres sociaux et environnementaux dans le cadre d'une labellisation « éco-responsable » est en cours. »

**J. AUXIETTE** : « Accompagnement des PME dans une démarche pédagogique de RSE, en lien avec l'ARACT ; Renforcement et adaptation des critères de conditionnalité des aides. »

**F. PATRIAT** : « Mise en place d'aides incitatives. »

**R. SOUCHON** : « La prise en compte de l'environnement (éco-conditionnalité des aides) ; l'embauche de salariés issus de la diversité, de seniors et de personnes handicapées ; incitations pour que les entreprises deviennent plus citoyennes. »

## Les engagements des candidats (3)

**JP. HUCHON** : « Je m'engage à : créer un label régional de Haute Qualité Sociale ; mettre en œuvre des clauses environnementales et sociales dans les marchés publics régionaux ; réserver une part de la commande publique aux SIAE ; doubler l'engagement régional dans EQUISOL ; créer des pôles de coopération territoriaux, véritables pôles de compétitivité du développement local durable ; mettre en place une offre de formation adaptée aux enjeux de l'Économie sociale et solidaire (ESS) ; construire un référentiel régional d'utilité sociale garanti par les pouvoirs publics et co-construit avec les acteurs de l'ESS ; créer une section ESS dans chaque pépinière et/ou couveuse d'activité ainsi que dans le dispositif PM'UP ; favoriser la reprise d'entreprises en solutions coopératives. »

**JP. MASSERET** : « Il est nécessaire de sensibiliser et valoriser ces enjeux auprès des entreprises existantes. »

**JF. MACAIRE** : « Dispositifs d'aide aux entreprises qui s'engagent dans la RSE. »

**JJ. QUEYRANNE** : « Je m'engage à :

- 1) La création d'outils de soutien au dialogue social au sein même des territoires
- 2) La conditionnalité des aides au respect du principe de la responsabilité sociétale des entreprises
- 3) L'accentuation des efforts du Conseil Régional en faveur de l'innovation technologique et sociale au sein des entreprises »

## Les engagements des candidats (4)

### MODEM

**A. DOLIUM** : « Faire signer la charte diversité ; M'assurer que le secteur de l'Economie Sociale et Solidaire soit en constante augmentation ; Créer 10 000 emplois projets orientés ESS en développant les subventions aux structures d'insertion ; Renforcer formation et apprentissage en ESS et DD ; Doubler, voire tripler les fonds pour les entreprises sociales et solidaires ; Rationaliser le budget afin de constituer un levier vers la RSE ; Organiser un forum ESS pour définir des principes en IDF (outil territorial) ; Plus généralement, créer 160 000 emplois sur 6 ans. »

**C. BELLEI** : « Mettre le Développement Durable au cœur des projets dans le cadre d'une économie de marché »

**A. BEGAG** : « La Région a un rôle encore trop limité sur l'économie et l'emploi. Néanmoins, nous déciderons de conditionner toutes nos aides aux entreprises, à leurs divers représentants, et nos nombreuses participations à un objectif de progrès social et environnemental simple à évaluer, compatible avec le profil de l'entreprise et des critères de la Région négociés avec leurs représentants. »

## Les engagements des candidats (5)

### UMP

**X. DARCOS** : « Comme élus nous nous engageons à mettre en œuvre les outils que nous jugeons les plus pertinents. Nous y ajoutons en matière de formation tout au long de la vie nous incréerons des modules de sensibilisation au développement durable au sein des programmes de ces formations. D'une manière générale, les dispositifs d'aides aux entreprises mis en place par le Conseil Régional devront intégrer des indicateurs permettant de s'assurer du respect des dispositions mises en place par les entreprises leur permettant de mettre en avant leurs stratégies en la matière. »

**N. Kosciusko Morizet** : « Gouvernance, social et économie. Un mode de gouvernance basé sur la transparence et l'échange régulier avec l'ensemble des parties prenantes de la région, développer une formation continue de qualité, doubler le nombre d'apprentis, soutenir le développement des centres de travail à distance nouvelle génération, créer un fonds stratégique d'investissement régional, accompagner le développement de 11 territoires stratégique du Grand Paris (cf. Plateau de Saclay), cofinancer 7 grands campus universitaires et de recherche en concentrant des investissements sur les priorités régionales (santé, alimentation, énergie, environnement, croissance verte, information communication). »

## Les engagements des candidats (6)

### **V. PECRESSE :**

« Gouvernance : Instaurer un nouveau mode de gouvernance basé sur la transparence et l'échange régulier avec l'ensemble des parties prenantes de la région ; la région fixera des objectifs quantifiés et plans d'actions sur les différents domaines de la RSE.

Social : Développer une formation continue de qualité pour tous ; créer un lien direct entre formation et emploi notamment en doublant le nombre d'apprentis et en faisant de l'alternance un véritable passeport pour l'emploi du CAP au Bac +5 ; soutenir le développement de centres de travail à distance nouvelle génération, avec des crèches et des services de restauration collective.

Economie : Créer un fonds stratégique d'investissements régional qui soutiendra les entreprises stratégiques (technologies vertes, biotech, internet nouvelles générations, automobiles...) ; accompagner le développement des 11 territoires stratégiques du Grand Paris ; confier 7 grands campus universitaires de recherche et concentrer les investissements de recherche sur les priorités régionales.

Environnement : faire de l'IdF la première région du solaire (soutien aux projets de recherche, développer l'usage des nouvelles techno...) ; développer le transport fluvial des marchandises : former les professionnels du bâtiment, de l'énergie et des transports aux énergies propres ; créer un fonds stratégique d'investissement régional pour soutenir notamment les PME de pointe en environnement ; concevoir les véhicules du futur, hybrides ou électriques, dans la vallée de l'automobile yvelinoise ; à marne-la-vallée, concevoir la ville de demain avec des bâtiments qui produisent leur propre énergie ; à Cergy-Pontoise, développer les éco-industries. »



## Les engagements des candidats (7)

**F. GROSSETETE** : « Commencer par arrêter de faire la morale aux autres à coups de procédures et de communication outrancière à leurs frais. Commencer par désendetter la région et mieux veiller à l'emploi de l'argent des contribuables pour s'attaquer d'urgence au problème le plus urgent : l'emploi, celui des jeunes, des seniors, des minorités, etc. »

**C. CAYEUX** : « Je défends une série d'avantages liés à cette responsabilité comme par exemple majorer les aides et subventions aux projets d'entreprises exemplaires en la matière. »

**F. GASTON** : « Mise en œuvre de moyens de sensibilisation. »

**L. HENART** : « Plan de relance lorrain avec une dimension forte économique et sociale ; Pacte de confiance avec les associations ; Soutien aux filières responsables ; Valorisation accrue des filières d'apprentissage. »

**S. LEPELTIER** : « Développer la formation professionnelle, faire en sorte que soit respectée l'éthique sociétale ; développer les aides à l'innovation et à la connaissance et communiquer mieux sur ces sujets ; organiser une surveillance sur les attributions de financements ; être plus à l'écoute des difficultés des entreprises ; les accompagner mieux et plus en amont sur leurs possibilités d'adaptation, d'évolution, de développement de nouveaux axes permettant d'éviter des délocalisations et des fermetures ; permettre aux entreprises de se développer dans notre région. »



### EUROPE ECOLOGIE

**C. DUFLOT** : « Mettre en œuvre une politique convergente dans la formation professionnelle, l'apprentissage, l'innovation et des aides économiques visant à initier, accompagner et amplifier les changements de pratiques des entreprises, y compris par l'animation de réseaux autour des filières économiques. »

**A. ASCHIERI** : « Ma commune est déjà partenaire du label "territoire de commerce équitable". J'agis donc auprès des acteurs économiques et des habitants des territoires pour changer les comportements. »

**F. COUTANT** : « Aide et soutien aux entreprises initiant une conversion écologique de leur activité en repensant leur pilier économique ; inciter, développer, accompagner la formation nécessaire en la matière. »

**JF. CARON** : « Dans le programme Europe Ecologie. Proposition 1 et 3 : "soutien à l'ess" et "éco-conditionnalité" de l'axe 4 "développer les activités du lien et de l'humain encourager une ess" de la priorité 1 "transformer l'économie du nord" page 10 du programme ESS. »

## Les engagements des candidats (9)

**PH. MEIRIEU** : « Le programme d'Europe Ecologie Rhône Alpes s'appuie sur quatre enjeux centraux, qui touchent tous à la question de la RSE :

- Relever le défi du dérèglement climatique et d'un environnement sain pour tous. Il s'agit d'intégrer les impératifs du climat, de la biodiversité, des maladies, des modes de vie.
- Transformer l'économie et la société en créant des solidarités. Il s'agit de se doter d'un plan de création des emplois de demain, de conversion des secteurs traditionnels (agriculture, industrie, tourisme, commerce), de conditionnalité des aides économiques, d'intégration complète des clauses sociales et environnementales dans les marchés publics, de soutien au logement social et coopératif, de soutien aux monnaies alternatives, de transformation des modes de travail, de réduction de la pauvreté, d'aide au développement.
- Permettre l'épanouissement personnel et collectif et tous les rhonalpins. Il s'agit de rendre les lycées ouverts à leur environnement et proche des rhonalpins, de créer un service public de la formation et de l'apprentissage, de lutte contre l'illettrisme et le décrochage scolaire, de soutien à l'Université, de démocratisation de la culture, de promotion de la vie associative, de respect des différences, d'information plurielle pour tous.
- Faire de Rhône-Alpes une région solidaire et responsable au service des citoyens. Il s'agit de contribuer à renforcer le rôle, les compétences et le budget des Régions, à redéfinir une fiscalité plus juste, à faire évoluer les frontières régionales et promouvoir le fédéralisme différencié et solidaire, à donner le droit de vote aux étrangers, créer un droit d'initiative citoyenne et faire vivre de vrais processus participatifs. Appliquer enfin la sobriété dans les dépenses publiques, mesurer autrement la richesse, limiter le cumul des mandats et militer pour l'égalité femme-homme.



## La question des moyens et ressources paraît ambivalente

- **57%** des répondants affirment que les PME disposent des moyens et ressources nécessaires à la mise en place de démarches RSE.
- Mais certains candidats ne font pas appel à la notion de coût financier. Pour eux, **la RSE est un phénomène culturel qui modifie le niveau des comportements** : « développer des modes nouveaux de gouvernance » ; « des changements de fonctionnement qui ne coûtent rien (démocratie dans l'entreprise) » ; « La transformation écologique et sociale des entreprises ne coûte pas plus cher, il s'agit d'une approche nouvelle des modes de production qui augmente la performance. » ; « insuffler à leurs équipes un réel élan et une réelle dynamique ».
- Certains candidats soulignent **l'investissement que constitue la RSE pour dégager des profits** : « Poser la question de cette manière semble souligner qu'une « démarche RSE » représente un coût pour l'entreprise impliquant une ventilation supplémentaire dans une ligne de trésorerie. Je pense qu'il n'est pas juste de concevoir le déploiement de la RSE dans l'entreprise sous cet angle. C'est au contraire un axe de création de valeurs, susceptible de dégager du profit puisque à court terme générateur d'une productivité « efficace » (meilleurs ratios et indicateurs) et à long terme « efficiente » induisant une démarche de prospective active. »
- Néanmoins, certains candidats notent bien les difficultés propres aux PME, en termes de coût financier et de moyens techniques (personnels, compétences) : « trop occupées et contraintes par le quotidien » ; Il faut investir beaucoup en connaissances, compétences... ».

# Une traduction multiple du Développement Durable

**La traduction du développement durable par les entreprises s'établit en majorité dans ses volets sociaux, tout d'abord,**

- C'est la « **valorisation du capital humain** » que les candidats placent comme prioritaire parmi les critères de mise en pratique de l'approche de RSE.
- « **Favoriser le bien-être au travail** » et « **respecter les droits fondamentaux** » sont classés en 3<sup>e</sup> et 4<sup>e</sup> position.

**... puis dans son volet environnemental.**

- « **Préserver l'environnement** » est le second critère le plus cité pour la mise en pratique de l'approche de responsabilité.

**Les aspects économiques sont moins bien placés dans l'échelle des priorités**

- Le respect des intérêts des clients ou des fournisseurs ou les comportements sur les marchés « **agir de façon loyale sur les marchés** » se trouvent en fin de classement.

## Les entités de l'ESS répondent aux enjeux sociaux et sociétaux...

**Près de 90% des candidats pensent que les entreprises et associations de l'économie sociale et solidaire, ainsi que les entreprises du commerce équitable, répondent aux défis sociaux et sociétaux.**

« Par définition, elles sont fondées sur ce principe et cette conception de l'entreprise » **F. Patriat**

« Cela favorise l'emploi et l'économie locale. » **S. Lepeltier**

« L'organisation qu'elles se donnent, les valeurs qu'elles portent et les finalités qu'elles poursuivent, leur permettent d'incarner une autre façon d'entreprendre qui concourt à la création d'une économie plus responsable et respectueuse de l'être humain. » **JP. Huchon**

## Mais :

« Par définition, elles intègrent les critères qui définissent la responsabilité sociétale. Elles ne sont pas les seules, mais sont en tout cas des moteurs de cette problématique » ajoute **X. Darcos**.

Et « même les entreprises privées du secteur industriel peuvent relever ces défis avec un impact » soutient **I. Charrier**.

## La Responsabilité Sociétale d'Entreprise est un enjeu de développement économique et de compétitivité sur un territoire

- **95%** des répondants sont d'accord pour le dire

## La RSE est porteuse de progrès et de positif au sein d'un territoire

- « En plus d'être un facteur de compétitivité, la RSE permet des diminutions de charges de la collectivité » **JP. Huchon**
- « Attractivité et rayonnement d'un territoire » **J. Auxiette, L. Hénart**, reflet de la « volonté d'un territoire à s'ancrer dans une nouvelle politique d'avenir » **A. Rousset**
- « Création d'emplois » **S. Lepeltier, I. Charrier**
- « Cohésion sociale », « bien-être social » **A. Dolium**
- « Facteur de stabilité et de développement à long terme » **A. Begag**
- « L'entreprise est un vecteur de déclinaison des principes du développement durable » **R. Souchon**
- « Incitation à l'innovation » **JF. Macaire, JJ. Queyranne**
- « Elle relève du vivre-ensemble » **F. Grossetête**
- « Facteur de cohésion, de motivation des salariés donc de compétitivité » **V. Péresse**

## Des perspectives de progrès pour la RSE dans les territoires

### L'appropriation de la RSE par les PME est jugée relativement limitée par les candidats

- L'appropriation de la RSE par les PME est insuffisante
  - « encore trop peu prise en compte » **F. Patriat, N. Kosciusko-Morizet, V. Péresse**
  - « la mise en pratique reste exceptionnelle » **C. Duflot**
  - « des valeurs encore trop rares sur le territoire » **F. Coutant**
  - A la situation des PME s'oppose celle des grands groupes : un candidat note en effet que « l'appropriation du concept de RSE est systématique pour les grands groupes » **A. Rousset**
- Cette situation est souvent due au fait que ce concept n'en est qu'à ses prémises
  - « C'est un concept nouveau » **A. Begag**
  - « Nous en sommes au début » **F. Gaston**
  - « En naissance » **C. Cayeux**
- On notera par ailleurs que l'appropriation de ce concept par les PME est raisonnée en termes de :
  - pédagogie et formation
  - Soutien
  - Partage d'expériences

**Ces valeurs valident l'existence du réseau EA.**

## La RSE appelle une logique partenariale

### C'est une approche résolument collective et partenariale que les candidats préconisent pour le portage des enjeux de développement durable au sein des territoires

- Tous les acteurs locaux doivent s'investir en faveur de la logique de RSE au sein des territoires.  
« C'est essentiel que tous les acteurs s'impliquent » **F. Coutant**  
« Il me semble évident (...) que l'ensemble de ces partenaires ont un rôle à jouer. Nous pourrions rajouter les syndicats, les OPCA, les représentants des branches professionnelles, les organismes de formation... »  
**A. Rousset**
- Semble émerger l'idée d'une synergie entre les acteurs privés et publics autour de la question de la RSE dans les territoires.  
Aux côtés des élus régionaux, les acteurs économiques recueillent autant de suffrages : l'ensemble des candidats s'accorde en effet pour affirmer, à égalité, l'importance de l'action des Medef territoriaux, des CGPME territoriales, des réseaux d'entreprises, des Chambres consulaires et des élus régionaux.

### L'implication de la région est jugée nécessaire. Elle est un échelon pertinent, elle doit être partenaire.

- En ce qui concerne l'implication des institutionnels, en proportion, ce sont les élus régionaux qui semblent avoir le plus légitimité à s'impliquer (citation à 100%) - tandis que les élus nationaux ne sont cités que par 50% des répondants.
  - La RSE doit faire l'objet d'une stratégie régionale spécifique selon 95% des répondants
  - « La Région chef de lie du développement économique peut activer ce réseau de partenaires pour améliorer cette dynamique sur les territoires » **A. Rousset**

# Une vision stratégique régionale de la RSE fondée sur les moyens

## Les candidats préconisent un accompagnement, notamment financier de l'investissement des PME

- Les candidats se montrent favorable à des **solutions de type financier** pour mettre en œuvre la vision stratégique régionale pour favoriser la RSE
  - La conditionnalité des aides régionales aux engagements des entreprises en termes de RSE est préconisée par 74% des répondants
  - 50% des répondants préconisent le recours à un fonds dédié qui mutualiserait des moyens financiers pour favoriser l'investissement des PME sur le DD
- La **logique incitative** est également poussée par l'idée d'attribution préférentielle des marchés publics,
  - Elle est citée par 37% des répondants, au titre de la traduction de la vision stratégie régionale
  - 89% des répondants se montrent favorables à l'intégration « contraignante » d'éléments de discrimination fondés sur la RSE dans les marchés publics pour impulser de nouveaux comportements
- C'est ensuite la **logique partenariale** qui recueille les suffrages des candidats...
  - L'idée d'une charte associant la région et les entreprises du territoire et encadrant leurs engagements en matière de RSE est préconisée par 37% des répondants.
- ... ainsi que **la formation et la sensibilisation**
  - L'engagement des universités/grandes écoles à intégrer des modules de RSE dans leurs programmes est attendu par 37% des répondants

## On retrouve ces mêmes logiques dans les actions existantes que citent les candidats

- « Soutien financier » ; « conditionnalité des aides » ; « aides incitatives »...

## Analyse des domaines d'intervention des entreprises responsables citées

**Attention de ne pas faire l'amalgame entre RSE et ESS. En effet, la majorité des candidats ayant répondu s'accordent à ne citer que des entreprises ou associations liées au secteur de l'Economie Sociale et Solidaire (ESS).**

- Autocool à Bordeaux (**A. Rousset**)
- L'Usine à Saint-Denis (**A. Dolium**)
- Groupes Chèque Déjeuner et SOS (**JP. Huchon**)
- Stockethic (**A. Begag**)
- Au fil de l'eau ; Espaces ; Té (Traiteur Ethique) ; Artisans du monde ; Enercoop (**C. Duflot**)
- Cedilor (57), Adegem (54), Delipapier (**L. Henart**)
- Le Crédit Agricole Val de France (charte des droits humains), le groupe APRIONIS (**S. Lepeltier**)
- Volvic, Michelin : des grands groupes répondant au référentiel ISO 26000 (**R. Souchon**)
- Pure-Impression (**R. Couderc**)
- LéaNature, et entreprises lauréates des "trophées de la performance globale" du CJD (**JF Macaire**)
- Armor Group (**L. Dejoie**)
- Les entreprises de l'ESS (**JJ. Queyranne**)
- Plus de 80 entreprises : Pochéco à Forest sur marque, Scieries et palettes du littoral à Audruicq, Cleaning à Loos (**JF. Caron**)
- Le CJD de gironde regroupe en son sein une commission d'une quarantaine d'entreprises eco-responsables et la Caisse d'Epargne Aquitaine Poitou-Charentes, Inoxia, le Château Larose Trintodon, 1er vignoble labellisé par l'AFNOR pour sa production respectueuse de l'environnement (**X. Darcos**)
- Environnement SA à Poissy (**V. Péresse**)
- Sanofi Essonne, Domaine de Quincampoix, La table de Cana (**N. Kosciusko-Morizet**)

## Promotion d'une politique volontariste en termes de normes d'achat

### Les comportements d'achats devraient se fonder sur les critères de la RSE selon les candidats

- **89%** des répondants se montrent favorables à l'intégration « contraignante » d'éléments de discrimination fondés sur la RSE dans les marchés publics pour impulser de nouveaux comportements
- Selon la totalité des répondants, les directions achats des entreprises doivent prêter attention, dans leurs choix de prestataires ou de fournisseurs, à des considérations d'ordre social et/ou environnemental.....

**Nous remercions les candidats qui ont répondu à notre enquête.**

**Nous les remercions vivement de prendre en compte la RSE dans leurs politiques.**

**Nous notons que les candidats savent ce qu'elle est et quels sont aujourd'hui les enjeux économiques, sociaux et environnementaux.**

**Toutefois, nous souhaitons un réel engagement de leur part, de réelles actions.**